

Monsieur  
Denis ERNI  
Boîte Postale 408  
1470 Estavayer-le-Lac

30 novembre 2015

## **CENSURE DE DOUBLEFACES.NET**

Monsieur,

La fermeture anonyme du site doublefaces.net dérange beaucoup de monde. C'est comme la nouvelle loi sur le renseignement LRENS. C'est une atteinte intolérable à la liberté d'expression.

Le conseiller national Philippe Bauer n'est que la pointe de l'iceberg dans la censure de ce site.

Ce sont plusieurs francs-maçons qui ont ordonné sa fermeture. Voldemort sur le site viplift.org appartient aussi au monde de la franc-maçonnerie. Cela explique les observations du Public dans le document du 17 décembre 2005 intitulé : *Justice indigne d'un Etat de droit / demande d'une enquête parlementaire*.

Vous avez à faire à une forme de terrorisme intellectuel. La fermeture anonyme de ce site montre la puissance et les abus de pouvoir de la franc-maçonnerie en Suisse.

Pour lutter contre cet anonymat, il n'existe qu'un moyen. Il faut lancer une initiative pour obliger les politiciens et magistrats à annoncer lorsqu'ils font partie de la franc-maçonnerie. Il faut aussi rejeter la nouvelle loi sur le renseignement qui va renforcer le pouvoir de la franc-maçonnerie. A signer le référendum sur le site [www.lrens.ch](http://www.lrens.ch)

La sécurité s'obtiendra en obligeant ceux qui se cachent à se dévoiler :

- Oui à l'interdiction du port de la burqa
- Oui à l'obligation des francs-maçons de ne plus pouvoir agir en secret
- Non à la nouvelle loi sur le renseignement

Signer le référendum contre la nouvelle loi du renseignement c'est limiter le pouvoir de la franc-maçonnerie et de ceux qui abusent de leur pouvoir avec leurs privilèges.

Aller signer le référendum sur le site : [www.lrens.ch](http://www.lrens.ch)

CEDRIC  
(de Canet)